

20
17



Tourisme
& Transport

Les chiffres clés

fluvial

RHÔNE SAÔNE

La Direction Territoriale Rhône Saône



LE TERRITOIRE

La Direction Territoriale Rhône Saône est l'une des **7 directions de Voies navigables de France** (VNF), établissement public gestionnaire de 6 700 km de canaux et de rivières aménagés.

La Direction Territoriale couvre **4 régions** - Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et **17 départements**.

Son bassin compte **7 voies d'eau** dont le Rhône, concédé par l'État à la Compagnie Nationale du Rhône sur la majorité de son linéaire.

LES MISSIONS

Établissement public administratif du ministère de la transition écologique et solidaire, VNF intervient principalement dans les domaines suivants :

- **Les infrastructures et ouvrages** : VNF exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen.
- **Le transport de marchandises** : VNF développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

- **Le tourisme et le patrimoine fluvial** : VNF préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
 - **L'environnement** : VNF optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.
- La Direction Territoriale Rhône Saône dispose d'un système de management environnemental depuis 2004 pour la gestion des chômages sur le canal du Rhône au Rhin et sur la Petite Saône, et depuis 2014 pour la gestion des déchets produits par VNF ou incombant à VNF. VNF entreprend une démarche de certification au niveau national qui aboutira courant 2019.

LES MÉTIERS ET LES AGENTS

Éclusiers, barragistes, chefs d'équipes, techniciens, agents de maintenance spécialisée, ingénieurs, gestionnaires, développeurs, comptables... Ce sont plus de 400 collaborateurs qui, à l'échelon territorial, mettent leurs compétences au service de la voie d'eau.

Le réseau fluvial du bassin Rhône Saône



LE RÉSEAU NAVIGABLE

Près de **1 200 km** de voies navigables.

LES GABARITS DE VOIES D'EAU

- **625 km** de voies à grand gabarit
Saône, Rhône, Petit Rhône (Arles/Saint-Gilles), Canal du Rhône à Sète
- **335 km** de voies à petit gabarit
Canal du Rhône au Rhin, Petite Saône
- **220 km** de voies d'eau au gabarit inférieur
Petit Rhône en aval de Saint-Gilles, Haut-Rhône, Embranchement de Beaucaire

LES OUVRAGES

- **85** barrages
- **140** écluses
- **2** échelles d'écluses
- **24** portes de garde
- **5** passes à poissons
- **4** tunnels
- **3** ponts mobiles
- **1** pont-canal



Le fret fluvial

LES TYPES DE BATEAUX SUR LE BASSIN RHÔNE-SAÔNE

 = 10 à 12 
FREYCINET
Longueur : 38,5 m. Largeur : 5,05 m.
Tonnage type : 250 à 300 tonnes.

 = 40 à 60 
RHK (Rhein-Herne-Kanal)
Longueur : 80 à 85 m. Largeur : 9,50 m.
Tonnage type : 1 000 à 1 500 tonnes.

 = 60 à 120 
RHÉNAN
Longueur : 95 à 110 m. Largeur : 11,40 m.
Tonnage type : 1 500 à 3 000 tonnes.

 = 60 à 160 
GRAND RHÉNAN
Longueur : 135 m. Largeur : 11,45 m.
Tonnage type : 1 500 à 4 000 tonnes.

 = 180 à 200 
CONVOIS POUSSÉS
Longueur : 185 m. Largeur : 11,40 m.
Tonnage type : jusqu'à 4 000 tonnes.

 = 80 à 100 
NAVIRES FLUVIO-MARITIMES
Longueur : jusqu'à 110 m. Largeur : jusqu'à 11,40 m.
Tonnage : 1 500 tonnes (jusqu'à Pagny) et 3 000 tonnes (jusqu'à Arles)

LE FRET FLUVIAL EN 4 TEMPS CLÉS

Pagny  > Fos-sur-mer
⌚ 52 h

Lyon  > Fos-sur-mer
⌚ 30 h

Lyon  > Sète
⌚ 38 h

Arles  > Alger
⌚ 3 jours

FLOTTE CAPTIVE

- Environ 100 unités
- Port en lourd : 170 000 t

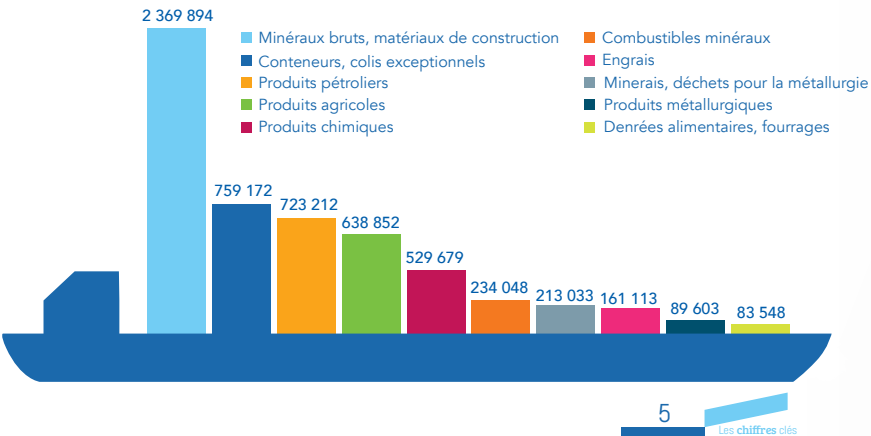


Le trafic total

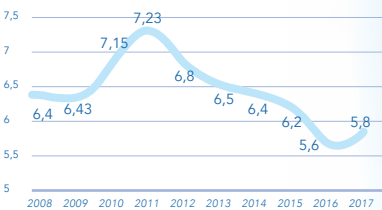
PLATES-FORMES PORTUAIRES EN 2017 (EN MILLIERS DE TONNES)

	TOTAL	Fluvial	Fluvio maritime
Pagny	183	104	79
Chalon	478	446	32
Mâcon	353	342	11
Villefranche	801	782	19
Lyon	1 363	1 482	20
Vienne-Sud	202	173	29
Salaise-Sablons			
Portes-lès-Valence	100	52	48
Laudun-l'Ardoise	201	201	0
Avignon-le-Pontet	234	228	6
Arles	277	109	168
Sète	288	288	0
Marseille-Fos	2 154	2 154	0

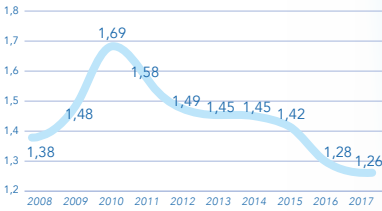
RÉPARTITION PAR TYPE DE MARCHANDISES EN 2017 (EN TONNES)



TRAFIC MARCHANDISES 2008-2017 (EN MILLIONS DE TONNES)



2008-2017 (EN MILLIARDS DE TONNES.KM)



TRAFIC MARCHANDISES PAR SECTION 2017



Le trafic conteneurs

ÉVOLUTION DES TRAFICS

2016-2017 (EN ÉQUIVALENT VINGT PIEDS-EVP)

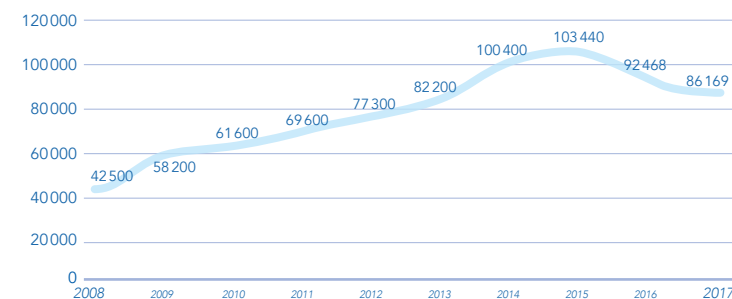
	Trafic en EVP	Variation 2016-2017
TOTAL	86 169	↓ -7,00%
Vides	19 392	↓ -9,00%
Pleins	66 777	↓ -5,00%
Import (montant)	42 041	↓ -7,00%
Export (avalant)	44 128	↓ -7,00%
20 '	15 385	↓ -12,00%
40 '	35 392	↓ -5,50%

86 169 EVP EN 2017



ÉVOLUTION DES TRAFICS

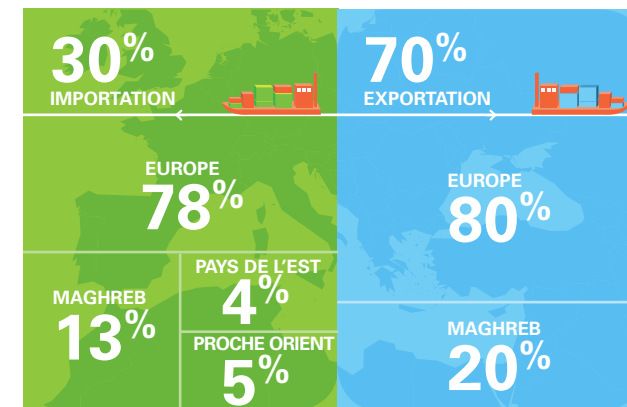
2008-2017 (EN EVP)



Le trafic fluvio-maritime

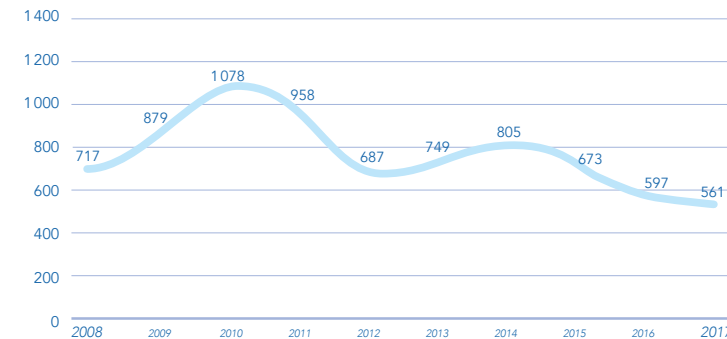
RÉPARTITION IMPORT-EXPORT

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



ÉVOLUTION DES TRAFICS

2008-2017 (EN MILLIERS DE TONNES)



Les dispositifs d'aides

au report modal de Voies navigables de France



LE PLAN RHÔNE

Les partenaires du Plan Rhône ont signé en 2015 le nouveau contrat de plan interrégional (CPIER) pour la période 2015-2020, avec un volet transport fluvial qui s'élève à 182 millions d'euros. Ce plan contribuera aux projets de développement du fret fluvial sur l'axe Rhône-Saône afin de répondre de manière durable à la demande croissante de déplacements dans la vallée du Rhône.

Le plan se décline selon 5 axes :

- développer les marchés de la navigation fluviale de fret (offre et demande);
- accentuer les actions de formation des navigants;
- poursuivre et optimiser les opérations d'infrastructures fluviales et portuaires;
- accompagner la croissance du trafic en

améliorant les services aux navigants;

- mener les actions de recherche et d'innovation (motorisation, conception de bateaux & navires...).

> www.planrhone.fr

LE PLAN D'AIDE AU REPORT MODAL (PARM)

Pour soutenir le report modal vers le fluvial, VNF a mis en place un plan d'aides aux acteurs (chargeurs, logisticiens...) au niveau national. Ce dispositif comprend 3 volets :

- **Volet A** - Soutien à la réalisation d'études logistiques pour recourir au mode fluvial : l'aide peut atteindre 50 % maximum des coûts admissibles et 25 000 euros par projet sur la durée du plan.

- **Volet B** - Soutien à l'expérimentation de transport fluvial pour tester la faisabilité du transport fluvial. L'aide peut atteindre 100 % maximum des surcoûts éligibles et 50 000 euros par projet.

- **Volet C** - Financement d'outils de manutention. Un embranchement fluvial est l'interface logistique (quai, appontement, équipement de transbordement) entre les installations terrestres des chargeurs et les bateaux assurant le transport (aide plafonnée à 30% ou 500 000 euros par projet).

> www.vnf.fr

LE PLAN D'AIDE À LA MODERNISATION ET À L'INNOVATION (PAMI)

Pour soutenir le développement du transport fluvial de marchandises, VNF a mis en place une aide aux transporteurs :

Ce plan d'aide national 2013-2017 est fixé à 16,5 M€ et comprend plusieurs mesures pour :

- moderniser la flotte et conforter le transport fluvial sur le plan environnemental (adaptations techniques pour améliorer la performance environnementale, la productivité et la sécurité de la flotte...);
- encourager l'adaptation de la cale à l'émergence de nouveaux trafics de transport fluvial et accroître la sécurité de la marchandise (aide à la mise en service de nouvelles unités, à l'adaptation et au renouvellement de la flotte pour répondre à des trafics spécifiques...);
- soutenir la création et le développement des entreprises de transport (aide à l'achat du premier bateau dans le cadre de la création d'une entreprise de transport fluvial, aide au développement des entreprises de transport fluvial...);
- promouvoir l'innovation (aide à la réalisation d'études permettant de mettre en œuvre des solutions innovantes...).

> www.vnf.fr

Le tourisme fluvial

Les produits et l'évolution de la flotte



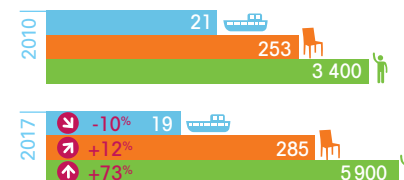
LES PAQUEBOTS FLUVIAUX

- Longueur des unités : de 80 à 135 m
- Nombre de passagers : 135 en moyenne (de 50 à 190)
- Produits proposés : croisières de 7 jours combinant navigation et visites des territoires
- Type de clientèle : étrangère à 75 % - à fort pouvoir d'achat
- Voies d'eau : grand gabarit (Saône et Rhône)



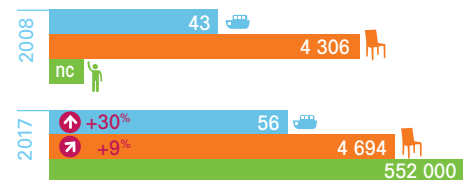
LES PÉNICHES HÔTELS

- Longueur des unités : 38,5 m
- Nombre de passagers : 8 en moyenne (de 6 à 24)
- Produits proposés : croisières de 7 jours combinant navigation et découverte de sites et de savoir-faire terrestres
- Type de clientèle : étrangère - à fort pouvoir d'achat
- Voies d'eau : canaux essentiellement



LES BATEAUX PROMENADE

- Longueur des unités : de 5 à 50 m
- Nombre de passagers : de 4 à 300
- Produits proposés : circuits d'une heure à une journée, avec ou sans restauration à bord, avec ou sans escale pour des visites à terre
- Type de clientèle : touristes - scolaires - événementiel
- Voies d'eau : 2 h de navigation autour du port d'attache



Nombre d'unités
 Nombre de places
 Nombre de passagers estimés
 ↗ Évolution 2008/2010-2017

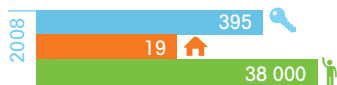
Le tourisme fluvial

Les produits et l'évolution de la flotte



LA LOCATION DE BATEAUX HABITABLES SANS PERMIS

- **Longueur des unités** : moins de 15 m
- **Nombre de passagers** : 4,7 en moyenne par bateau (2 à 12)
- **Produits proposés** : location à la semaine ou moins d'un bateau habitable, en aller-retour ou en aller simple
- **Type de clientèle** : 2/3 étrangère
- **Voies d'eau** : toutes, excepté le Rhône (navigation interdite sans permis)



LA PLAISANCE PRIVÉE

- **Longueur des unités** : 9,4 m en moyenne - jusqu'à 49 m
- **Nombre de passagers** : 3,5 en moyenne par bateau
- **Type de clientèle** : particuliers propriétaires majorité français pour la plaisance résidente, en majorité étrangers pour la plaisance de transit
- **Voies d'eau** : toutes, axe nord/sud pour la plaisance de transit

4 400 bateaux dans les ports du bassin
3 700 bateaux navigants (estimations)

Nombre d'unités Nombre de bases
Nombre de passagers estimés Évolution 2008-2017

10

Les chiffres clés

Les équipements pour la plaisance



Ces équipements sont destinés à tous les bateaux de plaisance : bateaux de location ou plaisance privée. Les ports proposent des places à l'année (ou pour une période plus courte) pour la plaisance résidente et des places pour l'escale des bateaux en croisière ou en transit (vers une autre région ou vers ou depuis la Méditerranée).

	PORTS > 30 ANNEAUX		HALTES NAUTIQUES
	Nombre de ports	Nombre d'anneaux	
Canal du Rhône au Rhin	5	180	18
Petite Saône	7	574	19
Saône/Seille	12	1 532	36
Haut Rhône	6	680	9
Rhône	7	1 301	11
Petit Rhône/ Canal du Rhône à Sète	8	760	11



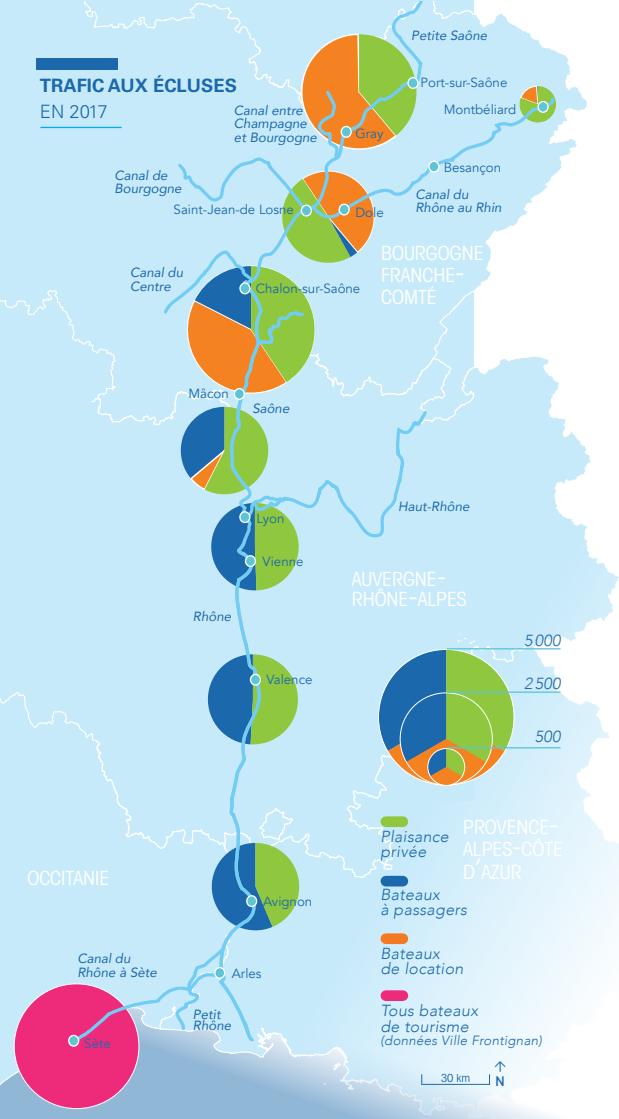
11

Les chiffres clés

ÉTAT DES LIEUX 2017



TRAFIC AUX ÉCLUSES
EN 2017

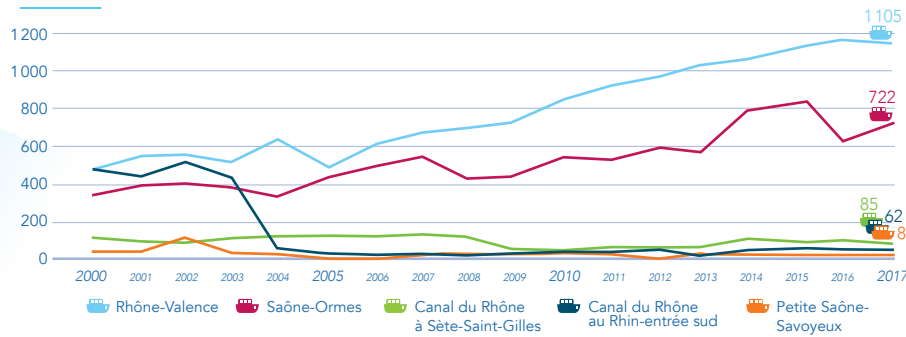


Le trafic touristique

TRAFIC AUX ÉCLUSES
EN 2017

		Plaisance privée	Bateaux de location	Bateaux à passagers	TOTAL	2016-2017	2010-2017
Petite Saône	Savoieux	1 290	2 000	7	3 297	↓ -1,8%	↓ -14,1%
	Montbéliard	450	101	5	556	↑ +19,6%	↑ +12,8%
Canal du Rhône au Rhin	St Symphorien	1 058	1 053	62	2 173	↓ -2,9%	↓ -4,0%
	Ormes	1 697	1 738	722	4 157	↑ +10,2%	↓ -5,3%
Saône	Couzon	1 826	202	1 139	3 167	↑ +23,4%	↑ +15,3%
	Pierre-Bénite	1 144	—	1 158	2 302	↑ +4,2%	↑ +2,7%
Rhône	Bourg-les-Valence	1 147	—	1 105	2 252	↑ +1,0%	↑ +0,2%
	Vallabrègues	1 152	—	1 489	2 641	↑ +2,4%	↑ +3,1%
Canal du Rhône à Sète	Frontignan	nc	nc	nc	4 441	↑ +0,1%	↑ +1,4%

TRAFIC BATEAUX PASSAGERS
DEPUIS 2000



12
Les chiffres clés

Zoom sur les paquebots fluviaux



Avec **23 paquebots** en 2017, Rhône Saône est considéré comme le premier bassin français pour cette activité en termes de nombre d'unité. **93 000 passagers** ont été transportés en 2017. La navigation est possible sur le réseau à grand gabarit, entre Saint-Jean-de-Losne et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Les 32 sites d'escale de la Saône et du Rhône proposent **70 places** en saison, 33 places sont utilisables en hivernage.

ÉVOLUTION DE LA FLOTTE

		80/90 m	110/125 m	135 m
2000	7	1	6	—
2005	9	2	7	—
2010	15	2	13	—
2017	23	2	16	5

FRÉQUENTATION DES PRINCIPALES VILLES D'ESCALE
EN 2017 (EN NOMBRE D'ESCALES)



13
Les chiffres clés

SITES D'ESCALE
2017





Vos interlocuteurs

SIÈGE DTRS

2, rue de la quarantaine
69321 LYON cedex 05

Direction du Développement
Tél : 04 72 56 59 24
ddev.rhonesaone@vnf.fr

*Tourisme, Territoires
et Concessions Portuaires*
Tél : 04 72 56 15 66
btpp.ddev.rhonesaone@vnf.fr

*Économie, Transports
et Prospective*
Tél : 04 72 56 59 26
betp.ddev.rhonesaone@vnf.fr

REPRÉSENTATIONS LOCALES

PETITE SAÔNE

5, quai Vergy
70 101 GRAY cedex
Tél : 03 84 65 11 02
uti.petitesaône@vnf.fr

DOLE

2, rue du Général Béthouart – BP 83
39 108 DOLE cedex
Tél : 03 84 91 51 44
subdi.dole@vnf.fr

VALLÉE DU DOUBS

Moulin St Paul
18, avenue Gaulard – BP 429
25 019 BESANCON
Tél : 03 81 25 00 30
subdi.valleedudoubs@vnf.fr

CHALON-SUR-SAÔNE

Port fluvial nord
Avenue Pierre Nugue
71 100 CHALON-SUR-SAÔNE
Tél : 03 85 97 19 40
subdi.chalonsursaone@vnf.fr

MÂCON

26, quai des Marans
71 000 MÂCON
Tél : 03 85 39 91 91
subdi.macon@vnf.fr

LYON

4, rue Jonas Salk
69 007 LYON
Tél : 04 78 69 60 70
subdi.lyon@vnf.fr

GRAND DELTA

1, quai de la gare maritime
13 200 ARLES
Tél : 04 90 96 00 85
subdi.granddelta@vnf.fr

FRONTIGNAN

Pointe de Caramus
BP 90070
34 110 FRONTIGNAN
Tél : 04 67 46 65 76
subdi.frontignan@vnf.fr





Coordonnées

Voies navigables de France
Direction Territoriale Rhône Saône

2 rue de la quarantaine
69 321 LYON cedex 05
Tél. : 04 72 56 59 00
www.vnf.fr

Edition mai 2018

Document réalisé par la Direction Territoriale Rhône
Saône - Direction du Développement
Photos : VNF DT Rhône Saône - Damien Lachas
Alexandra Lebon
Conception et réalisation : Edwige Gandon -
www.gemcom.fr

RHÔNE SAÔNE

